



Janvier 2022

Bulletin municipal



MAIRIE DE
SAULGES

Suivez le guide...

Retrouvez-nous sur :

www.saulges.mairie53.fr

+ Jeu inclus à l'intérieur

« Apprendre d’hier, vivre aujourd’hui, espérer pour demain »

Salviennes, Salviens, chers administrés,

L’année 2021 s’est terminée et vous voilà en possession du bulletin municipal, qui relate et vous informe de la vie de notre commune.

Il est l’œuvre d’une équipe du conseil municipal et de notre secrétaire de Mairie. Merci à chacun et chacune pour cette mise en pages.

Depuis bientôt deux ans, la pandémie (liée au COVID 19) bouleverse nos vies et à ce titre l’état d’urgence sanitaire a été prorogé jusqu’à la fin juillet 2022. Je remercie la population, qui dans une large majorité, respecte les préconisations dans un esprit citoyen et de bienveillance pour chacun.

Les réalisations de l’année 2021 vont vous être présentées en détail dans le bulletin, mais je tenais à vous les présenter succinctement. Le conseil municipal a donc décidé :

- l’acquisition de la maison située au 2 place St Pierre, en vue d’y fonder une maison du patrimoine et de remettre en valeur l’église St Pierre qui la jouxte,
- la réfection des toitures : de la salle des archives de la mairie, de la salle multi-activités et des sanitaires de l’école,
- la réfection du crépi en façade de la salle des archives,
- la réfection du sol et des murs, en soubassement, à l’entrée de l’Eglise Notre Dame,
- le rééquipement complet de la cantine scolaire, en vue d’y refaire la cuisine sur place,
- la création d’une voie douce et d’un parking pour le cimetière, rue Yvonne Busson, avec plantation d’une haie bocagère,
- l’acquisition d’une bande de terrain, en vue de créer une liaison entre la rue des Molaines et l’espace pique-nique au lavoir.
- l’acquisition de plaques et de numéros de rue pour la campagne, à la demande de Mayenne Fibre et des services des Impôts.

Concernant l’école et le RPI de l’Erve, l’inquiétude quant à une éventuelle fermeture demeure. Les effectifs sont en baisses et l’Inspection académique nous met en éveil sur le devenir du RPI. Pourtant, la municipalité reste très attentive aux besoins des familles : la

garderie est à nouveau bien fréquentée, un transport vers l'accueil de loisirs de Vaiges a été mis en place pour le mercredi midi et fonctionne également cette année pour 3 à 7 enfants. Puis, depuis la rentrée scolaire 2021-2022, les repas de la cantine sont faits sur place par Brigitte LECOMTE qui a été embauchée à raison de 24 heures/semaine d'école (pour la cantine et la surveillance de la cours le midi).

Concernant le Fleurissement, nous privilégions la simplicité et la rusticité des plantes, ce qui nous a valu une première fleur et le prix « coup de cœur » par la Région, suite à la visite de la commission régionale de labélisation en juillet dernier. Merci aux bénévoles.

Pour l'année 2022, projets et réflexions :

- Le tableau de Saint André reprendra place dans l'Eglise Notre Dame,
- La maison du patrimoine : les travaux sont à l'étude ainsi que les demandes de subventions,
- Le terrain de camping : des éventuels travaux de réhabilitation du bloc sanitaire et une réflexion sur le fonctionnement sont à l'étude.

Les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitent une excellente lecture et que cette nouvelle année se déroule sous de meilleurs auspices.

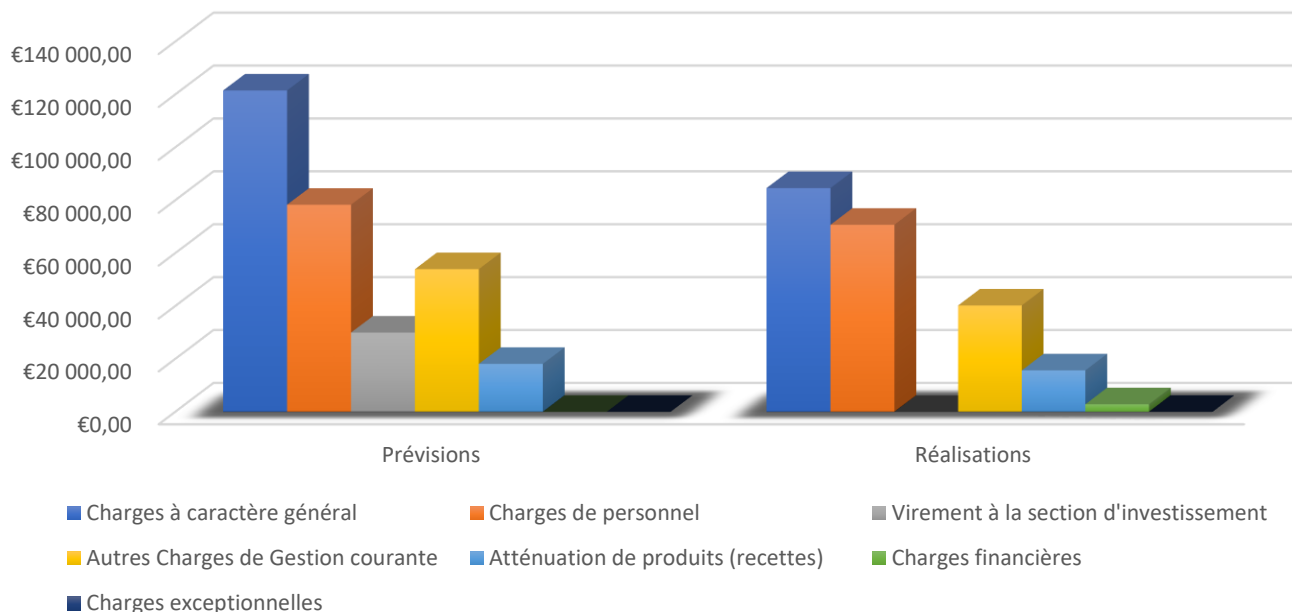
Très bonne année à toutes et tous !

Vu le contexte sanitaire et sur les conseils de Mr le Préfet, nous sommes une fois de plus contraints d'annuler les traditionnels vœux.

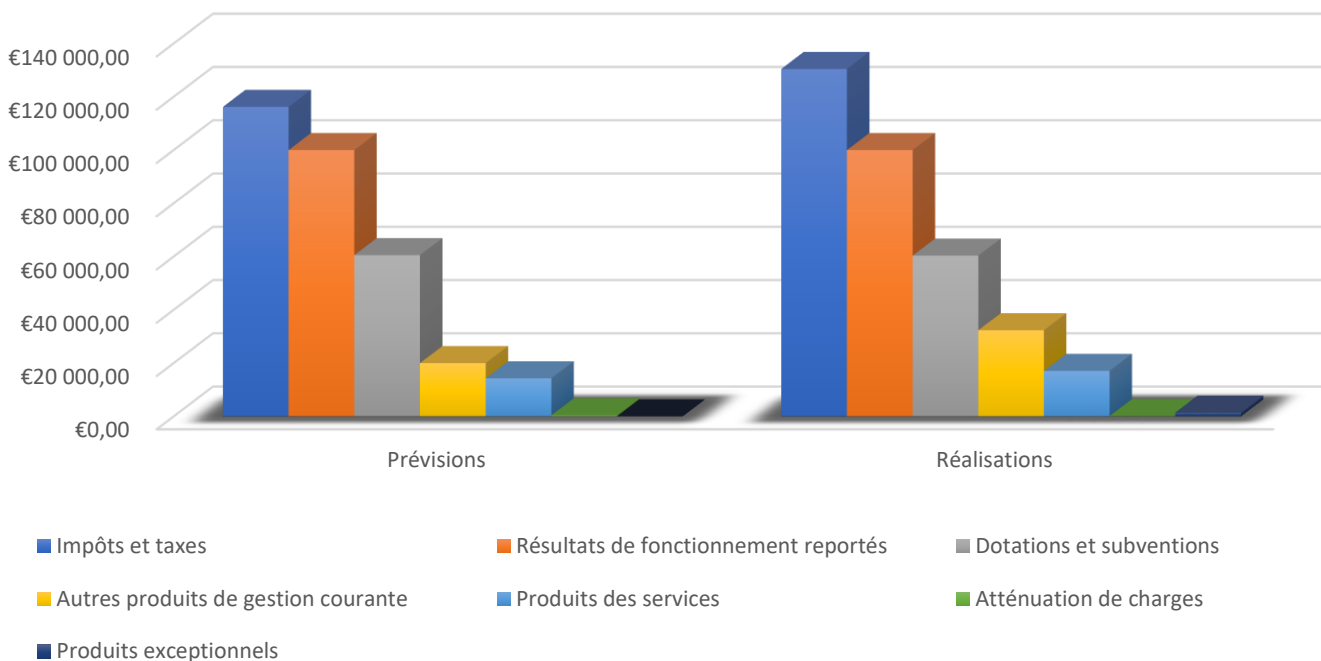
Bonne et heureuse année !

Jacqueline LEPAGE,

Dépenses de Fonctionnement 2021 (€)



Recettes de Fonctionnement 2021 (€)



En 2021, 533 mandats de paiement et 182 titres de recettes ont été émis pour le compte de la commune.

- **Chemin piétonnier et parking du cimetière**

Une liaison piétonne sécurisée a été créée pour rejoindre le cimetière et le sentier pédestre de la Féranderie. Un parking a été réalisé à proximité du cimetière incluant une place PMR (personne à mobilité réduite)

Coût total : 31 094,93 euros HT soit 37 313,91 TTC

(maîtrise d'œuvre, travaux et plantations)

Aides :

- Amendes de police : 6 793.60 euros
- Conseil départemental : 2 000.00 euros
- Etat (DETR) : 2 348.16 euros
- Part communale : 26 172,15 euros



- **Rénovation de l'entrée de l'Eglise Notre-Dame**

Le revêtement de sol en parquet a été remplacé par de la tomette. L'enduit des soubassements a été refait avant la pose des panneaux bois, la peinture a été refaite partiellement au droit de l'entrée principale

Coût total : 6 777,07 HT soit 8 132,48 euros TTC

(maçonnerie, menuiserie et peinture)

Aucune aide pour ces travaux

- **Toiture salle des Archives, logement communal et annexe Ecole (salle d'ateliers et toilettes)**

La réfection de la toiture de l'ensemble de ces bâtiments a été réalisée. Sur le bâtiment Archives, l'enduit extérieur a été effectué en pignon et façade arrière

Coût total : 32 378,44 euros HT soit 37 486,46 euros TTC

(couverture, maçonnerie)

Aides :

- Conseil départemental : 6 590,00 euros
- Etat (DETR) : 9 515,00 euros
- Petites cités de caractère : 9 515,00 euros



- **Plan cavalier**

Il permet la découverte de la vue en perspective du village et de la Vallée de l'Erve

Coût total : 5 600,00 HT euros soit

6 720,00 TTC

Aides :

- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) : 1 008.00 euros
- Petites cités de caractère : 2 067.00 euros
- Conseil départemental : 1 018,00 euros
- Part communale : 2 627.00 euros



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

- **Cantine scolaire**

Suite à la décision de recruter une cuisinière pour préparer les repas des élèves, des travaux de peinture, de remise en état de l'installation électrique et de l'acquisition de matériel de cuisine ont été réalisés pour être fin prêt pour la rentrée de Septembre

Coût total : 12 176,00 euros HT soit 14 611,20 euros TTC

Aides :

- Conseil départemental (plan de relance) : 5 677,00 euros
- Part communale : 8 934, 20 euros



ACQUISITIONS RÉALISÉES EN 2021

- **Maison MATTHEWS (2, Place St-Pierre)**

L'objectif de cette acquisition est d'y réaliser une Maison du Patrimoine et de restituer la nef manquante de l'Eglise Saint-Pierre.

Coût total : 61 400,00 euros (frais de notaire inclus)

Aides :

- Conseil régional (plan de relance) : 49 120,00 euros
- Part communale : 12 280,00 euros

- **Terrain Chauvière, rue des Molaines**

Une partie de cette propriété était dans le périmètre d'un emplacement réservé inscrit au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) afin d'y réaliser un cheminement piéton reliant la rue des Molaines au Lavoir

Coût total : 1 300 euros (frais de notaire inclus)

Aucune aide pour cette acquisition

- **Acquisition de mobilier urbain**

- Un banc sur l'esplanade Place Jacques Favrot,
- 3 corbeilles à papier :
(une devant les sanitaires extérieurs de la Mairie, une dans le parc de la Mairie, et une sur la place Saint-Pierre)
- 12 barrières de sécurité pour les différentes manifestations
- Des panneaux de signalisation (notamment suite à la création de noms de voies nouvelles pour la déserte de la fibre)
- Remplacement des panneaux « Petites Cités de Caractères »

Coût total : 6 654,82 euros HT soit 7 985,78 euros TTC

Aucune aide pour cette acquisition



- **Acquisition d'électroménager pour le logement 12, rue des Deux Eglises**
L'achat d'un lave-linge, d'une gazinière et d'un réfrigérateur pour équiper ce logement pour une location saisonnière
Coût total : 498,32 euros HT soit 597,98 euros TTC
- **Acquisition d'extincteurs pour les bâtiments communaux**
Remplacement d'extincteurs obsolètes
Coût total : 257.90 euros HT soit 309,48 euros TTC

REALISATIONS PREVUES EN 2022

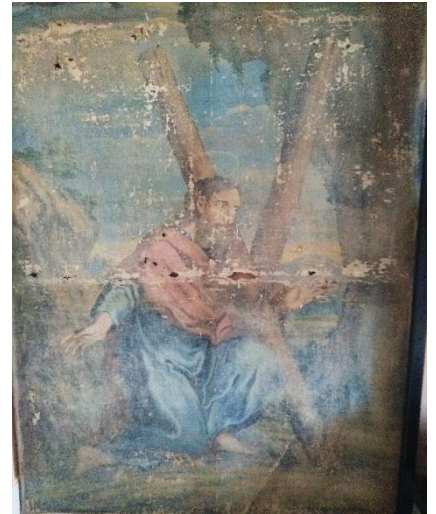
- **Restauration du tableau « Saint-André » dans l'Eglise Notre-Dame**
Le tableau de Saint-André a reçu son inscription aux Monuments Historiques, il daterait de la fin du 18^{ème} siècle. Il est en cours de restauration et devrait retrouver sa place initiale dans l'église courant 1^{er} trimestre 2022

Coût total : 7 752,40 euros

(restauratrice, cadre)

Aides :

- Direction Régionale des Affaires Culturelles : 2 200,50 euros
- Conseil départemental : 3 258,00 euros
- Part communale : 2 293.90 euros



- **Hangar communal**
Afin de répondre au cahier des charges des Petites Cités de Caractère et de manière à dissimuler les portes métalliques de ce local, il a été décidé de mettre un bardage bois sur la structure métallique des portes d'accès.

Coût total prévu : 3 344,00 euros HT soit 4 013,00 euros TTC

Aides :

- Petites Cités de Caractère : 1 003.00 euros
- Part communale : 3 010,00 euros

- **Maison du Patrimoine**
Le remplacement des fenêtres et portes de la façade principale Place Saint-Pierre est prévue ainsi que sa mise en peinture. Une remise en état de la couverture pour permettre une mise hors d'eau afin de maintenir en état ce patrimoine bâti.

Coût total prévu : 25 179,17 euros HT soit 30 215,00 euros TTC

Aides :

- Conseil départemental : 7 553,00 euros
- Fondation du patrimoine : 1 934,00 euros
- Petites cités de caractère : 7 553.00 euros
- Part communale : 13 175.00 euros



- **Ecole**
Le remplacement de la fenêtre de la cage d'escalier accès au logement et mise en peinture

Coût total prévu : 1 152.50 euros HT soit 1 383,00 euros TTC

Aides :

- Petites cités de caractère : 345,75.00 euros
- Part communale : 1 037,25 euros

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

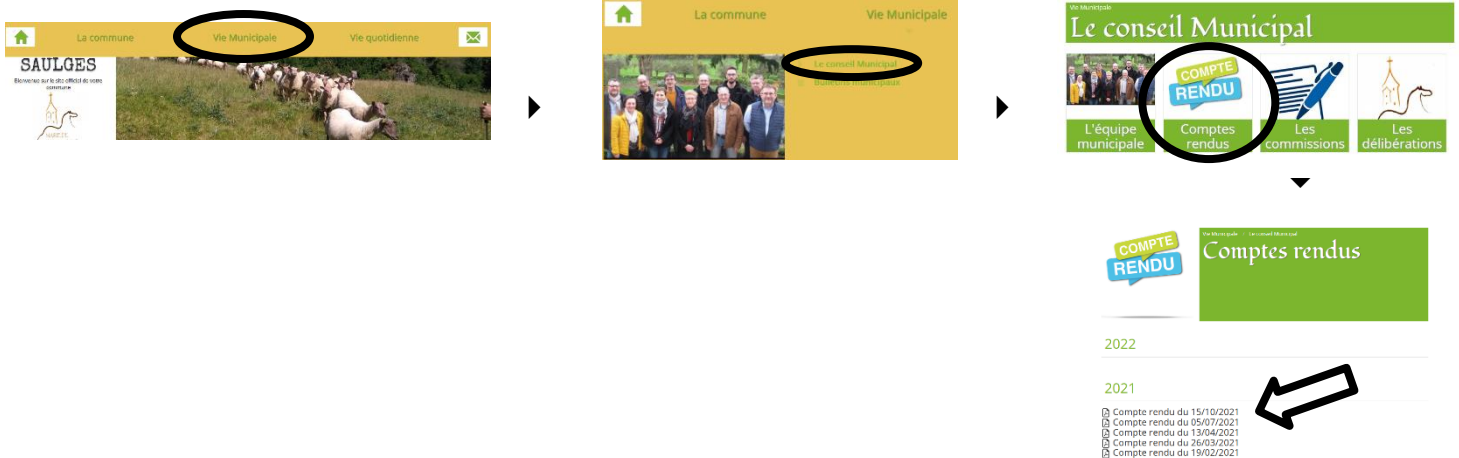
Suite à la démission de M. TELLIER Vincent, acceptée par M. le Préfet, M. HUNEAUD Franck a été élu au poste de 3^{ème} adjoint. Ses délégations sont le domaine lié au tourisme sur Saulges et en lien avec l'OTSI des Coëvrons, au fleurissement et à la communication.

Vous pouvez consulter les décisions prises en conseil municipal sur le site internet www.saulges.mairie53.fr

▶ Vie Municipale

▶ Le conseil Municipal

▶ Comptes rendus



ELECTIONS

L'année 2022 connaîtra de nouvelles échéances électorales :

- Les **10 et 24 avril** pour les élections **présidentielles**
- Les **12 et 19 juin** pour les élections **législatives**

Rendez-vous aux urnes !





Bonjour Brigitte,

Quel a été ton parcours professionnel avant de prendre ton poste de cuisinière en septembre 2021 ?

J'ai été assistante maternelle pendant dix-sept ans.

Comment se passe le contact avec les enfants ?

Il se passe très bien. A la récréation, ils viennent voir le menu, frappent à la fenêtre de la cuisine et me demandent ce que je prépare. Ils sont curieux. Aussi, ils aiment sentir les odeurs dans la cour de récréation.

Quand je lis les menus je vois que tu fais voyager les enfants à travers ta cuisine...

(pizza, polenta, crumble à la courge et mozzarella, tajine de dinde, tartine savoyarde)

Oui, j'essaie de leur faire découvrir des produits qu'ils ne mangent peut-être pas chez eux. Je vais essayer de leur faire un plat Africain.

Je leur fais aussi plaisir en leur proposant des

glaces.

Est-ce que les enfants te posent des questions sur les plats que tu leur sers ?

Oui, ils me posent des questions et je leur explique comment je prépare les recettes. Je vois que tu fais un gâteau par mois pour fêter les anniversaires.

Oui, le mois dernier ils ont adoré ma génoise au nutella.

Les enfants ne sont pas trop difficiles ?

Non pas trop, il n'y a que le blé, le boulghour et le quinoa qui n'ont pas de succès. Moi, je serais bien venu goûter au repas de Noël : verrine et toasts, filet de chapon, truffade aux pommes de terre et châtaignes, fromage, bûche au citron ou au chocolat.

Y a-t-il beaucoup de gaspillage ?

Non il n'y en a pas.

Aimes-tu cuisiner plus le sucré ou le salé ?

Auparavant j'aimais plus cuisiner le sucré maintenant c'est l'inverse.

Es-tu satisfaite de l'équipement mis à ta disposition ?

Oui, la cuisine est bien équipée.

Les normes H.A.C.C.P (prise de température du frigo, réception, service, n° de lot, vérification des D.L.C, plan nettoyage) ne sont-elles pas trop contraignantes ?

Nous sommes obligés de le faire car le service vétérinaire peut vous contrôler à tout moment.

Le covid est-il contraignant ?

Oui, chaque jour il faut désinfecter les tables, les chaises et les poignées de portes.

Que peut-on te souhaiter pour 2022 ?

Que les enfants continuent à apprécier mes petits plats comme actuellement.

C'est avec la COVID que nous avons si mal commencé l'année. Presque tout le monde a été touché y compris le personnel. Deux de nos résidents en sont malheureusement décédés ! Pourtant les précautions avaient été prises...

Quand on ne peut
revenir en arrière, on
ne doit se préoccuper
que de la meilleure
façon d'aller de
l'avant.

Paulo Coelho

Alors plus qu'ailleurs, nous demandons à toutes celles et ceux qui viennent à la maison d'accueil, d'être vacciné ou d'avoir un test PCR négatif... le bien-être et la sécurité de nos résidents restent notre priorité absolue.

Merci encore aux personnels et bénévoles d'avoir répondu présent et de nous avoir aidés à fonctionner dans un contexte très particulier que nous préférons ne pas revivre.

Si notre établissement devait avoir une devise ce serait celle-ci :

« Vieillir ensemble ce n'est pas rajouter des années à sa vie, mais rajouter de la vie à ses années » (John Fitzgerald Kennedy).

Car c'est bien de cela qu'il s'agit dans notre « maison », lorsque nous voyons des anciens isolés ou esseulés qui reprennent goût à la vie, ou dont l'ennui s'éloigne, lorsqu'ils arrivent chez nous, dans cette structure à taille humaine et familiale.

C'est probablement aussi ce qui nous motive, nous les élus, à donner de notre temps pour nos anciens.

La maison en quelques chiffres :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Charges à caractère général : 100 752,81 €

Dont les travaux de réfection de 3 chambres pour 4 886,67 €

Charges de personnel : 214 515,26 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Résultats reportés : 120 000,00 €

Prestations de services : 289 392,00 €

Remboursement/personnel : 1 724,46 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Remboursement du capital des emprunts : 1 986,87 €

Installation de volets roulants électriques: Entreprise GITEAU :
12 377,43 €

Achat d'un four Ambassade : SAS FCPL : 3 156,00 €

Le tout en autofinancement



Deux membres du personnel sont partis en retraite, il s'agit de Mme DUON Nicole, après 32 ans de services et de Mme BARBIN Claudette, après 19 ans de services. Nous leur souhaitons une bonne retraite ! (Elles ont d'ailleurs déjà réservé une chambre...)



Le Repas de Noël, le 14 décembre 2021





Du côté de l'école

Une nouveauté, cette année à l'école : l'arrivée de Brigitte à la cantine. Les bonnes odeurs nous attirent vers la cantine dès 11h, les enfants dégustent des plats bien mijotés et ils adorent les gâteaux d'anniversaire.



Après des mois de covid, nous sommes sortis avec joie au labyrinthe de St Loup du Dorat et à l'accrobranche de Forcé. Nous avons accueilli un spectacle de Linières dans la cour sous un soleil éclatant.

Merci aussi à Monsieur De Vitton qui nous a gracieusement fait visiter le moulin de Thévalles.



EPS : Grâce au projet = 30 minutes de sport par jour, nous avons reçu une dotation de matériels sportifs. Ce dispositif a été mis en place pour réconcilier les enfants avec le sport, bouger son corps et faire un peu moins d'écran. Nous avons aussi parcouru le village en courant durant un cycle endurance. Merci aux villageois qui, en nous voyant passer, nous encourageaient avec joie.

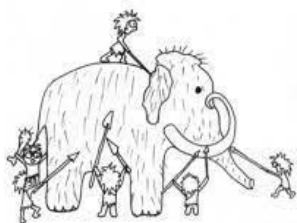


Grand projet musical:

Nous travaillons avec Violaine du conservatoire des Coévrans dans le cadre de « Ma fabrique à cultures ». Nous avons choisi un thème : l'Afrique. Tout au long de l'année, nous chanterons, danserons pour aboutir à un spectacle fin juin 2022. Nous nous produirons comme des grands à l'auditorium d'Évron.



Nous avons participé à la semaine de la science avec une association de spéléologie. Les enfants ont pu réaliser des fouilles, travailler sur les roches, visiter une grotte artificielle installée dans la cour, apprendre à utiliser la boussole. En parallèle de cette journée, nous sommes allés visiter la grotte Rochefort. Comme nous alternons, l'an prochain c'est la grotte Margot qui sera au programme.

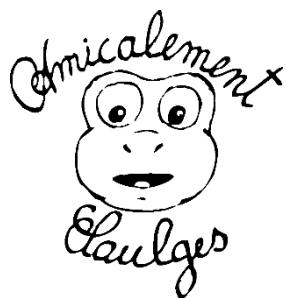


Une petite visite au château de Linières, pour un spectacle « Le bestiaire divague » = un mélange des fables de Jean de La Fontaine et du Carnaval des animaux. Un grand moment de divertissement !

De nouveaux projets verront le jour en 2022 pour les 20 élèves (10 CE1 et 10 CE2) de l'école.



Meilleurs vœux
à tous
et à l'année prochaine
pour de nouvelles aventures!



Amicalement Saulges

Voici le bureau actuel :

Présidente = Lydia Richard

Vice-président = Guillaume Lemesle

Trésorière = Jacqueline Sergent

Trésorier adjoint = Franck Huneaud

Secrétaire = Sandrine Langlois

Secrétaire adjointe = Dominique Planté



Dimanche 23 mai 2021 = Rallye pedestre.

Nous ne sommes pas allés très loin cette année. Nous avons exploré les alentours : sur le site des grottes le matin, dans le village l'après-midi. Les participants ont pu découvrir le lavoir, les églises, le Prieuré... Mais comme d'habitude l'ambiance était au beau fixe. Magnifique pique-nique sur le terrain derrière l'école.



Samedi 19 juin 2021 = Le Main'Erve Trail.

La deuxième édition était un peu différente. La course s'est déroulée sur la journée entière. Chacun courait selon ses envies et son heure. Nous n'avons pas pu organiser d'activité autour de l'évènement. Mais nous serons là l'an prochain.

Atelier : Mange-debout.

Pour ne plus en louer des bénévoles bricoleurs ont fabriqué une série de mange-debout. Nous sommes donc maintenant bien équipés. N'hésitez pas à nous proposer d'autres idées.



Samedi 24 et dimanche 25 juillet 2021=Les Festisalica.



Version pluvieuse le samedi cette année. Un peu plus ensoleillé le dimanche. La formule de ce we festif plait bien, nous l'améliorons d'année en année. Alors continuons. Nous remercions les différents exposants de répondre toujours présents.



En cette fin d'année, de courageux bénévoles ont bravé le vent, le froid et la pluie pour décorer si joliment le village.



Gardons l'esprit positif pour cette année à venir.

Les dates ne sont pas encore arrêtées mais nous projetons bien sûr d'assurer l'animation du village grâce au dynamisme des bénévoles.



Meilleurs vœux pour l'année 2022 !



Association des Parents d'Élèves de l'E.R.V.E

Ses actions

L'APE prend à sa charge les dépenses de transport, les frais d'entrées liés aux sorties pédagogiques et culturelles et l'achat de matériel. En 2020-2021, la participation financière de l'APE s'est élevée à 2051,50 €. Cette prise en charge bénéficie à tous les élèves mais aussi aux familles puisque leur participation financière est réduite. Sans l'aide de l'APE, certains projets des enseignants ne verraient pas le jour et ce au détriment des enfants.

Bilan de l'année écoulée

Une année avec malheureusement peu d'actions sur chacune des quatre communes du RPI et ce principalement dû à la crise sanitaire que nous connaissons.

Cependant certaines actions ont tout de même été menées :

- Vente de Gâteaux St Michel en Octobre 2020,
- Vente de Sapins, calendriers de l'aven et papiers cadeau en Novembre 2020,
- Vente de Chocolats Monbana en Mars 2021,
- Vente de Gâteaux Bijou en Mai 2021,
- Fête de la Marabille à Thorigné en Aout 2021 et Fête des Peintres à St Pierre le 15 Août 2021.

Nous avons également organisé des événements rassemblant les familles avec :

- Le pique-nique de l'école, à St Pierre sur Erve en juillet 2021.
- Pot de départ de Stéphanie Millet Atsem à st pierre sur erve en Aout 2021.

L'amicale laïque des parents d'élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunale (RPI) des communes de Chéméré-Le-Roi, Saulges, Saint-Pierre sur Erve et Thorigné en Charnie est une association, qui rassemble des parents bénévoles. Tout au long de l'année, elle met en place diverses animations et actions dans le but de récolter des fonds afin de soutenir financièrement les projets des enseignants. Elle est aussi créatrice de liens entre parents.



Cette année sera marqué par les évènements suivants :

- **Samedi 27 Novembre**, Sous les Arcades à St Pierre sur Erve. Un moment organisé dans le cadre de la livraison des sapins et Ventes à emporter de Tartiflette MAISON.
- La fête de Noël ne pourra avoir lieu cette année. Cependant le Père Noël passera dans les classes de maternelle pour la distribution de cadeau et chocolats.
- La fête à Gars Jules aura lieu **dimanche 3 Juillet** à Saulges. Les écoliers présenteront leur spectacle de fin d'année. Un repas convivial et diverses animations, ouverts à tous, seront proposés tout au long de cette journée.
- Un pique-nique sera organisé le **Jeudi 7 Juillet** à Thorigné-en-Charnie. Le principe, Chacun apporte son repas. L'APE fournit l'apéro. Ce pique-nique clôture la fin d'année scolaire en toute convivialité.
- **Dimanche 7 août**, dans le cadre de la foire à la marabille de Thorigné en Charnie, l'APE tiendra un stand pour vendre café, crêpes et glaces.
- **Lundi 15 août**, c'est à Saint-Pierre-sur-Erve que l'APE tiendra un second stand pour une vente de repas sur ardoises dans le cadre de la fête communale.

Le nouveau bureau :

Christa Blanche, co-présidente et co-Secrétaire
 Lucile Derouin, co-présidente et co-Secrétaire
 Amélie Vincent, co-présidente et co-trésorière
 Grégory Breton, Ludivine Lecoq, Lucie Peslier,
 Manon Darthevel et Elise Leclerc : co-secrétaire

Pour nous joindre... Une question ? Des idées ?
 N'hésitez pas à nous joindre par mail
 à l'adresse suivante : apedelerve@gmail.com.

Association Tourisme et Patrimoine de Saulges



Nous refermons gentiment le chapitre de cette drôle d'année 2021.



Comme pour 2020 l'Association Tourisme et Patrimoine de Saulges est restée en stand-by, même si elle a participé à quelques évènements.



Notre Assemblée Générale prévue le 17 Avril dernier, a, une fois de plus été annulée, les conditions sanitaires ne nous permettant pas de nous retrouver et de pouvoir, ensemble, travailler sur de nouveaux projets.



Espérons que l'année 2022 soit une année constructive et pleine de nouvelles rencontres et de nouvelles idées.



Je vous souhaite, au nom des membres du bureau de la Collégiale Tourisme et Patrimoine et en mon nom, un passage en 2022 rempli de bonheur, de santé et surtout de sérénité.



Je voudrais également en profiter pour remercier tous les bénévoles qui, par leur présence et leur travail, ont permis à notre petit village de Saulges de rester toujours aussi agréable et accueillant.



Bonne et heureuse année à vous toutes et à vous tous ainsi qu'à vos proches.

Isabelle CHEVALLIER (membre du bureau de la Collégiale T. et P. en charge du secrétariat)



Les Activités de notre club ont repris le 7 juillet, toujours en restant prudent.

Les activités sont toujours les mêmes et nous essayons de maintenir le nombre d'adhérents avec les résidents de la Maison d'Accueil. Plusieurs repas ont eu lieu : un repas à l'Ermitage le 1^{er} septembre, au cours duquel nous avons eu le plaisir de fêter les 90 ans de Marcel DROUX.



Le 1^{er} décembre, nous sommes allés au déjeuner spectacle de Meslay du Maine.

Nous avons terminé l'année par un repas de Noël servi à l'Ermitage.

Malheureusement nous avons eu aussi des moments de peine avec 4 décès : Claude LEROY, le 11 janvier, Marguerite BORDIN, le 16 janvier, Marie-Louise CHEVALLIER, le 18 janvier, Renée GUYARD, le 13 octobre. Les membres du club font part de toute leur sympathie aux familles.

L'Assemblée générale aura lieu le 19 janvier 2022, avec paiement des cotisations. Que les personnes intéressées n'hésitent pas à nous rejoindre.



A toutes et tous, une très bonne année

Le Président

Gérard GAUTIER





Cette année 2021 qui se termine a été comme l'année précédente bien compliquée pour notre Association. Nous n'avons pas eu d'assemblée générale ni de kermesse. La messe du pèlerinage a eu lieu à l'Eglise Notre-Dame pour des raisons climatiques. A l'issue de la messe, l'Association a offert un verre aux personnes présentes pour marquer les 50 ans de l'Association.

A l'Oratoire, la plaque de marbre, sous la statue de Saint Céneré a été restaurée.

Sauf imprévu, l'Association fêtera à Saulges, le samedi 12 février 2022, le cinquantenaire de son existence. Que les membres de l'Association réservent bien leur journée qui verra aussi le lancement d'une souscription par la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la toiture de l'Oratoire et des peintures intérieures.

Heureusement, la fréquentation du public à l'Oratoire ne diminue pas.

En espérant que l'Association puisse retrouver une vie plus active en 2022, je vous souhaite un joyeux Noël et une nouvelle année, heureuse et féconde.

Que Saint Céneré vous protège !



Paul-Henry de Vitton
Pdt de l'Association



Calligraphie

Au scriptorium de la Maison
du Patrimoine de Saulges
le vendredi de 20 heures à 22 heures.
une dizaine de copistes étudient
la Gothique Textura.

Ils l'adaptent à cette calligraphie
en utilisant une plume à bec carré.
L'enluminure permet d'enjoliver
leurs textes. *Monnier*

Bonne Année 2022

RENSEIGNEMENTS : JANINE MONNIER tel 02 43 90 59 95

Écrire avec la machine à coudre

PROGRAMME 2021-2022



Lettrine filigranée du XIVème siècle, extraite d'un manuscrit calligraphié en gothique textura.



Sapin de Noël réalisé en piqué-libre
Sur hydrosoluble.

Merveilleux Noël
Noël 2021

Texte écrit en piqué-libre, avec deux
fils de couleurs différentes enfilés dans
le chas de l'aiguille, sur popeline
imprimée réglure Séyès.

Projets à suivre : aiguille jumelée, customisation etc, etc...

A la Maison du Patrimoine

Un mercredi sur trois de 14 heures à 17 heures

Bonne Année 2022

Renseignements : Janine Monnier tel 02 43 90 59 95

AAPPMA DU CŒUR DE LA VALLÉE DE L'ERVE



Chères Salviennes, Salviens et chers pêcheurs.

Cette année encore nous n'avons pas pu faire d'animations auprès des enfants et autres néophytes... Notre fête de la pêche aura lieu à ST JEAN-BLANDOUET le 1^{er} samedi de Juin journée ouverte à tous et gratuite... Concernant les alevinages toujours autant d'efforts sont mis en place pour satisfaire nos pêcheurs. Nous n'avons pas fait de journées d'entretiens collectives à ce jour. Cela n'est que partie remise...

Nous avons renouvelé notre bureau le 13-11-2021 jusqu'au 31-12-2026 prochain mandat.

Les élus du bureau sont :

Président M. ANGOT FABIEN

Brochetons de notre frayère



Vices présidents : M. LANDAIS ROLAND et M. PLU CHRISTIAN

Trésorier : M. YVES MARIE LE DILY

Secrétaire : M. LIONNEL PERAIS

Nous remercions comme à chaque fois, les élus des 5 communes traversées par l'Erve de notre société qui malgré les difficultés de dotations arrivent toujours à nous soutenir pour nous permettre de mener à bien nos actions (Alevinages-fête de la pêche-entretiens frayères- divers des bords de l'Erve-aménagement et autres...)

Nos gardes particuliers sont toujours présents sur notre parcours de pêche. Nous comptons 94 pêcheurs en 2021.

Les ventes de cartes de pêche pour 2022 se trouvent toujours chez nos dépositaires habituels. Merci à tous pour leur dévouement. Vous pouvez aussi prendre vos cartes de pêche sur internet. « AAPPMA du cœur de la vallée de l'Erve ».

Voir tarif 2022 ci-contre.

La carte de pêche en 2022

Produit	Information	Tarif
CARTE INTERFEDERALE MAJEURE EHGO <i>TARIF UNIQUE</i>	Carte annuelle.	CPMA 36.20 €
	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.	EHGO 22.00 €
	Permet de pêcher sur tous les parcours des AAPPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	FDAAPPMA 31.40 €
		AAPPMA 10.40 €
	TOTAL	100 €
CARTE PERSONNE MAJEURE	Carte annuelle départementale de la Mayenne.	CPMA 36.20 €
	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.	FDAAPPMA 31.40 €
	Permet également de pêcher à 1 seule ligne sur l'ensemble du domaine public fluvial français.	AAPPMA 10.40 €
	TOTAL	78 €
CARTE PROMOTIONNELLE « DECOUVERTE FEMME » <i>TARIF UNIQUE</i>	Carte annuelle.	CPMA 14.20 €
	Pêche à 1 ligne.	FDAAPPMA 13.95 €
	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.	AAPPMA 6.85 €
	Permet de pêcher sur tous les parcours des AAPPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	TOTAL 35 €
CARTE PERSONNE MINEURE	Carte annuelle.	CPMA 2.70 €
	Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année.	FDAAPPMA 11.70 €
	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.	AAPPMA 6.60 €
	Permet de pêcher sur tous les parcours des AAPPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	TOTAL 21 €
CARTE DECOUVERTE -12 ANS <i>TARIF UNIQUE</i>	Carte annuelle.	CPMA 0.50 €
	Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année.	FDAAPPMA 3.00 €
	Pêche à 1 ligne.	AAPPMA 2.50 €
	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.	TOTAL 6 €
CARTE JOURNALIERE	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.	CPMA 3.90 €
	Disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.	FDAAPPMA 3.10 €
	Reçoit la CPMA « journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté une CPMA annuelle sur une carte de membre de l'année en cours. Doit y figurer expressément le jour de validité. VALABLE UNIQUEMENT EN MAYENNE	AAPPMA 3.00 €
	TOTAL	10 €
CARTE HEBDOMADAIRE <i>TARIF UNIQUE</i>	Carte valable 7 jours consécutifs (jours indiqués sur la carte de pêche obligatoirement avant achat)	CPMA 13.00 €
	Disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.	FDAAPPMA 13.15 €
	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.	AAPPMA 6.85 €
	Permet de pêcher sur tous les parcours des AAPPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	TOTAL 33 €
CARTE HEBDOMADAIRE MEMBRE AAPPMA	Carte valable 7 jours consécutifs.	CPMA 0.00 €
	Disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.	FDAAPPMA 13.15 €
	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche.	AAPPMA 6.85 €
	Doit y figurer expressément les jours de validité.	TOTAL 20 €



La revue d'actualités de pêche de la Mayenne 2022 sera disponible gratuitement sur les lieux des dépositaires de notre société à la fédération départementale ou sur le site de la fédération de pêche de la Mayenne.

<http://www.fedepeche53.com/>

Lieu des dépositaires :

- MAIRIE DE SAULGES : 02 43 90 52 35
- RESTAURANT LA TAVERNE « SITE DES GROTTES THORIGNE EN CHARNIE » : 02 43 90 87 50
- BAR RESTAURANT DE L'ERVE SAINT JEAN SUR ERVE : 02 43 68 93 02
- M. ANGOT PRESIDENT DE L'AAPPMA : 02 43 70 91 76

Informations pratiques :

Nous rappelons aux propriétaires riverains de l'Erve, qui autorisent l'accès et le passage des pêcheurs sur leurs rives, qu'ils peuvent bénéficier d'une aide financière pour tous travaux de fauchage et broyage de celles-ci (sous réserve d'une présentation d'un devis puis de la facture) subvention d'entretien de la fédération de pêche 53. Ainsi que pour tout autre travaux en relation avec les abords de l'Erve. (Restauration de passerelle, échelier, affichage zone de pêche...etc.)

Contactez le président de l'AAPPMA pour tous renseignements.

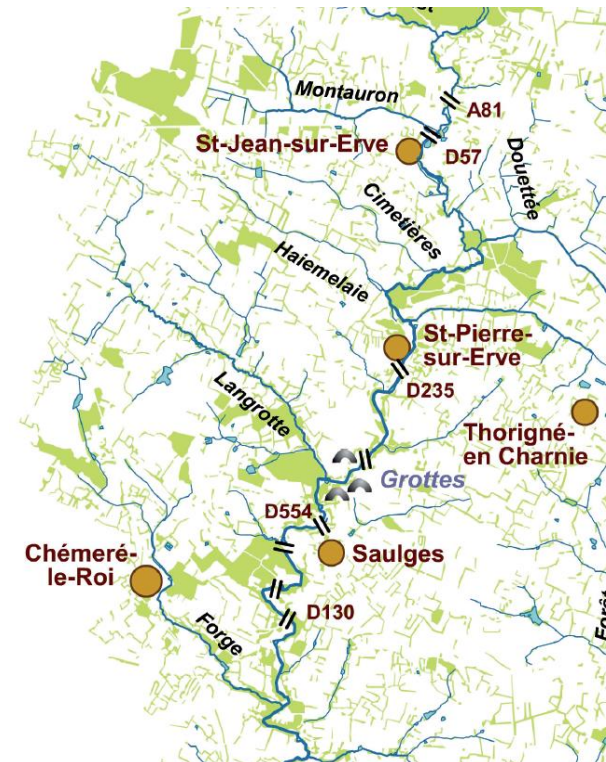
3 Pêcheurs de l'AAPPMA mis à l'honneur pour leur gestion piscicole et leur bénévolat. Il s'agit de gauche à droite de :

- ROBERT MORENNE (SAULGES)
- CHRISTIAN PLU (ST JEAN-BLANDOUET)
- ROLAND LANDAIS (SAULGES)



Enfin une **superbe nouvelle** ! Notre projet concernant le Plan de Gestion Local est validé par la préfecture. C'est un parcours spécifique de pêche parcours pêche à la mouche carnassiers « Graciation » et suivra par la suite, nous espérons dans quelques années, un parcours pêche « famille ».

Concernant les alevinages, toujours autant d'effort est mis en œuvre par l'AAPPMA pour satisfaire les pêcheurs ». Il a été mis cette année :



NOUVEAU PARCOURS NO-KILL EN 2022

Parcours de pêche sportive (AAPPMA le Cœur de la Vallée de l'Erve)



Sur la rivière l'Erve au site des Grottes de Saulges du lieu-dit « le Moulin de la Rochebrault » en rive droite et gauche, (ponts en pierre et bois) jusqu'à la limite aval délimitée par des pas japonais (limite commune Saint-Pierre-sur-Erve), sur environ 700 m, **tous les modes de pêche autres que la mouche et leurs artificiels sont interdits.**

Remise à l'eau obligatoire et immédiate après capture de tous les carnassiers ainsi que la truite fario et le chevesne.

Pêche sans ardillon ou ardillon écrasé.

150 kg de gardons, 50 kg de truites arc en ciel pour l'ouverture, 20 kg de truitelles Farios, 100 kg de perches, 20kg de carpeaux, 15kg de brochets, sans oublié 3000 vésicules résorbées de brochetons et 1000 vésicules résorbées de truitelles.... L'alevinage a eu lieu pendant l'hiver.

Notre assemblée générale se tiendra fin février 2022....Date et lieu restant à définir.

Malgré ce contexte particulier où nous n'avons pu pratiquer intégralement notre loisir de pêche.

Merci à tous ; bénévoles, pêcheuses-pêcheurs, propriétaires riverains.

Les mairies de SAULGES- CHEMERE LE ROI –ST JEAN SUR ERVE-ST PIERRE SUR ERVE-THORIGNE EN CHARNIE et fédération de pêche 53 ; nous permettant le loisir pêche, de distraire et sensibiliser nos jeunes à cette pratique et à la découverte de la biodiversité des milieux aquatiques.

Le président : M. ANGOT FABIEN

Bienvenue à :

BESNARDEAU Alice, née le 10 juillet

CASTEL GOMAS Aloyse, née le 17 août

LEPAGE Maëlya, née le 9 juin

LERAY Enola, née le 17 août



Aloyse



Alice



Enola

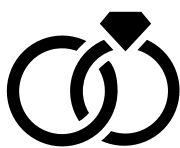
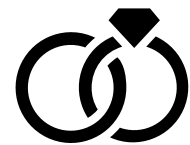
Nos vœux de bonheur à :

Mr BESNARDEAU Franck et Mme GOMAS Bernadette

Le 13 février



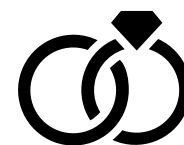
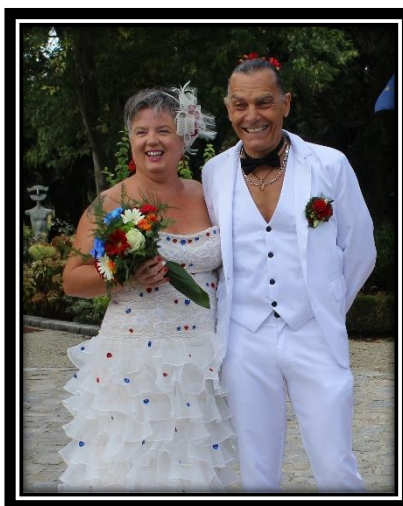
Mr ROUSSEL Pierre-Luc
et
Mme RAMBOUR Coraline
Le 22 mai



Mr MARY Stéphane
et
Mme LEPAGE Angélique
le 29 mai



*Mr MORICEAU Stéphan
et
Mme COURTOGIT Valérie
Le 11 septembre*



Mr REZÉ Thomas et Mme GUITTER Amandine

Le 20 novembre

Un au revoir à :

Mr LEROY Claude, le 6 janvier

Mme BORDIN Marguerite, le 12 janvier

Mme CHEVALLIER Marie-Louise, le 14 janvier

Mme RENOUE Marie-Thérèse, le 5 mai

Mme GUYARD Renée, le 9 octobre



**ILLUMINATIONS
DU VILLAGE**

Merci à tous ceux qui ont contribué à la magnifique décoration de Noël !





Infos pratiques

Les horaires d'ouverture de la Mairie :

LUNDI : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00

MARDI : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00

JEUDI - VENDREDI – SAMEDI : 9 h à 12 h



53 270 CHAMMES Heures d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 13 h 30 - 17 h

Le samedi : 9 h-12 h et de 13 h 30-17h

(Du 01/04 au 30/09, fermeture à 18 h)

Liste des assistantes maternelles :

Mme GOMAS Bernadette, Les Couas, tél. 02 43 90 59 49

Mme FORET Laura, 10 rue des grottes, tél. 06 59 61 30 28



URBANISME :

Nouveauté

Les demandes d'autorisations d'urbanisme, à compter du 1^{er} janvier 2022, **pourront** s'effectuer par dématérialisation, via le site internet suivant :

<https://www.coevrons.fr/article/urbanisme>

Vous pourrez vous rendre sur le site de la Communauté de Communes des Coëvrons, cliquer sur CONNAITRE/DROIT ET DEMARCHES/Urbanisme : démarche en ligne.



Les services périscolaires

Afin de se mettre en accord avec l'ensemble des communes constituant le RPI de l'Erve, à savoir : Saulges, Chéméré le Roi, St Pierre sur Erve et Thorigné en Charnie, le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie, pour l'année scolaire 2020-2021, comme suit :

- . Le repas enfant passe de 3,35 € à **3,40 €**
- . Le repas adulte passe de 4,60 € à **5,00 €**
- . La garderie : Forfait unique de **1,65 €/accueil**, matin ou soir

Le gîte du Val d'Erve

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs de location du gîte «le Val d'Erve », et les vote comme suit à compter du 1^{er} janvier 2021 (tarifs uniques avec ou sans chauffage) :

		HABITANTS SAULGES		HORS COMMUNE	
		WE	NUIT	WE	NUIT
SALLE			70 € (réunion)		70 € (réunion)
SALLE + cuisine		400,00 € (2 jours) forfait	175,00 € (1 jour) forfait	505,00 € (2 jours) forfait	225,00 € (1 jour) forfait
SALLE + cuisine	+ DORTOIRS DU BAS (10 lits)	575,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	180,00 € la nuit forfait	575,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	180,00 € la nuit forfait
SALLE + cuisine	+ DORTOIRS DU HAUT (18 lits)	635,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	290,00 € la nuit forfait	635,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	290,00 € la nuit forfait
SALLE + cuisine	+ LES 28 LITS	755,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	420,00 € la nuit forfait	755,00 € (2 jours, 1 nuit) forfait	420,00 € la nuit forfait
SALLE + cuisine	+ LES 28 LITS	1 045,00 € (3 jours, 2 nuits) forfait		1 045,00 € (3 jours, 2 nuits) forfait	
St Sylvestre	Gîte complet (31 et 1 ^{er})	865,00 €		865,00 €	



Il décide de revoir le tarif « spécial » pour l'accueil des groupes de jeunes (scolaires, centres de loisirs, groupes sportifs, intercommunaux...) uniquement en semaine (du lundi au vendredi) ou semaine et week-end accolés, comme suit :

FORFAIT	tarif pour 1 nuit	tarif pour 2 nuits	tarif pour 3 nuits	tarif pour 4 nuits
Gîte 10 lits	85,00 €	170,00 €	255,00 €	340,00 €
Gîte 18 lits	135,00 €	270,00 €	405,00 €	540,00 €
Gîte 28 lits	210,00 €	420,00 €	630,00 €	840,00 €

Il décide d'un supplément « clé prise la veille » pour préparer la salle et déposer des denrées en cuisine, pour un montant de 55,00 €.

Il décide également d'un supplément pour le ménage de 120,00 € pour la salle et la cuisine et de 240,00 € pour l'ensemble du gîte, ainsi que d'une location vaisselle forfaitaire de 50,00 €/location.

Le Conseil Municipal maintient le versement d'un acompte de 30 % du prix du séjour, à la conclusion du contrat et le versement d'une caution de 1 000,00 € à l'état des lieux d'entrée, pour couvrir les éventuels dégâts.

La Commune ayant acquis un vidéoprojecteur, le conseil municipal décide de le proposer à la location pour les locataires du gîte du Val d'Erve au prix de 30,00 €/location, avec une caution de 500,00 €.



Les Grottes de Saulges ont été remises en lumière

À Thorigné-en-Charnie, les Grottes de Saulges, site touristique du département, ont bénéficié d'importants travaux d'éclairage. Elles sont de nouveau ouvertes depuis le 20 mai.

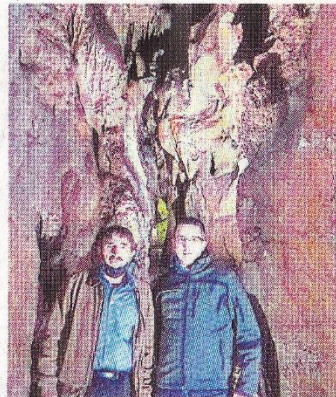
Patrimoine

Sur le site de Saulges, les grottes Margot et Rochefort sont rouvertes depuis le 20 mai. « Cette année, les visiteurs auront la surprise de découvrir un nouvel éclairage théâtralisé dans la grotte Rochefort. Les nouvelles technologies d'éclairage, plus puissantes, permettent de découvrir de nouvelles concrétions », explique Gwenaëlle Métayer, responsable du site, qui comprend le musée de la Préhistoire et les grottes.

Le principal enjeu de la rénovation de l'éclairage de ces grottes réside dans le respect du site. « Lorsque l'on apporte de l'éclairage, de l'humidité, de la chaleur... dans un milieu naturel, cela favorise la pousse de végétaux. Et c'est ce qu'il fallait éviter à tout prix dans les grottes. D'où la difficulté de trouver des matériaux adaptés », explique Daniel Goupil, gérant du bureau d'études Nece Ingénierie, impliqué dans ces travaux.

« On donne vie à la grotte »

Lorsque le visiteur pénètre dans la grotte, il est dirigé par un cheminement de Led enfermées dans des boîtiers inox, régulièrement réparties au sol. « Ce type d'éclairage propose une souplesse technologique, la qualité de la lumière est proche de celle du jour et n'émet pas de cha-



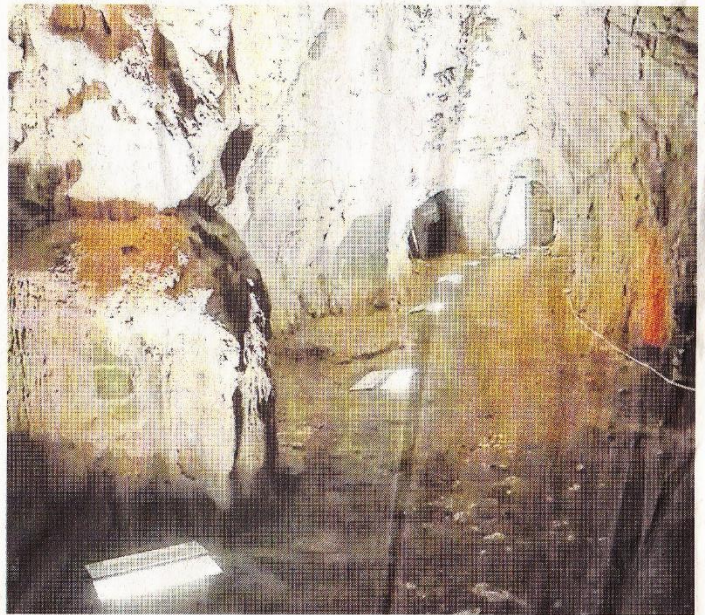
Daniel Goupil et Gwennaël Chevrier.

PHOTO : OUEST-FRANCE

leur », précise Gwennaël Chevrier, expert en éclairage qui a planché sur la question depuis 2017.

Grâce à un jeu de lumière judicieusement disposé et à une programmation informatique avec des couleurs différentes, « on donne vie à la grotte ». En fonction des visiteurs, pour capter leur attention, les guides peuvent théâtraliser leur visite : une télécommande leur permet d'opter pour différents choix artistiques.

Pour mener ces importants travaux, il a fallu trouver une coordination avec tous les acteurs : la Direction régionale des affaires culturelles, les services



L'entrée de la grotte Rochefort, désormais éclairée avec des boîtiers Led au sol.

PHOTO : GWENAËLLE MÉTAYER

de recherche archéologique, la communauté de communes des Coëvrons, sans oublier le financement. Le montant des travaux dans les deux grottes s'élève à 500 000 €.

D'ici quelques mois, ce sera ensuite au tour de la grotte Margot d'être fer-

mée pour travaux afin de se voir offrir une nouvelle mise en lumière.

Contact, Musée et grottes de Saulges, La Roche Brault, à Thorigné-en-Charnie. Tél. 02 43 90 51 30 ou sur www.grottes-musee-de-saulges.com

juin 2021



SAULGES. Des sculptures dans le jardin de la mairie. Jusqu'à la fin du mois de septembre, Laurent Semerie expose cinq de ses œuvres dans le parc de la mairie de Saulges. Bien connu des habitants du secteur, ce sculpteur plasticien de Nuillé-sur-Ouette présente le travail d'une vingtaine d'années. De la résine (tel ce Pégase réalisé en 2000) au béton, ses sculptures ne laissent pas indifférent le promeneur. Laurent Semerie était à l'origine pâtissier-chocolatier, il a puisé beaucoup d'inspiration auprès du sculpteur ernéen Louis Derbré, ami de son père.



Saulges

Le père Noël est arrivé en tricycle



PHOTO : OUEST-FRANCE

Le père Noël en tricycle promène les enfants.

Samedi, le père Noël est arrivé en tricycle, transporté par Joël Renaudin, de l'entreprise AFAC cycle location de Thorigné-en-Charnie. Il a promené les enfants dans les rues du village, décoré par une vingtaine de bénévoles sur les conseils de Sandrine Vasseur, entreprise L & Pluriel, spécialisée en événementiel.

Une machine projetée de la neige pour le plus grand bonheur des enfants et de la fumée sort de la cheminée de la maison du père Noël. Le père Noël reviendra samedi prochain et Julien Ostini, metteur en scè-

ne au château de Linières, à Ballée reviendra vendredi. Il jouera du violon dans la petite église et animera plusieurs saynètes dans les décors de Noël. Les associations proposeront boissons chaudes et tartiflette à emporter.

Vendredi 17 décembre, animation avec Julien Ostini à partir de 18 h.
Samedi 18 décembre, Promenade des enfants avec le père Noël à partir de 18 h. **Réservations tartiflettes** : 06 32 78 06 04.



Saulges

Lundi 7 Juin 2021

Le Main'Erve trail rempile pour une deuxième édition



Les organisateurs de la course du 19 juin, de Jogging Meslay Athlétisme.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Vu le succès du premier trail en 2019, le club de Jogging Meslay athlétisme récidive. Cette année, le Main'Erve trail, c'est son nom, se déroulera en une boucle unique sur le site de Saulges, avec comme fil rouge la vallée de l'Erve.

« Quand on crée un trail, on garde un socle - Saulges - et on apporte des variations pour attirer du monde. On tient à garder le secret du parcours pour ne pas que les gens viennent s'entraîner. Dans le trail, il y a une partie découverte. Ainsi nous passerons dans plusieurs propriétés privées, permettant de découvrir le patrimoine local. L'évènement est destiné aux coureurs, randonneurs

et marcheurs nordiques », précise le président Raphaël Bouchard.

Trois parcours : 30 km, 14 km ou 7 km. La boucle est balisée, il n'y a pas de chronométrage, mais un challenge : celui qui fait le plus de kilomètres, libre à chacun d'annoncer un chrono.

« Le parcours est ouvert de 9 h à 19 h, le départ se fait quand on veut, il suffit de s'inscrire au préalable jusqu'à la veille de la course ». Les participants peuvent apporter leur pique-nique mais pas leur chien.

Samedi 19 juin, Inscription sur internet Jogging Meslay Athlétisme, limitée à 500.



Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous proposer les dates de manifestations festives à venir car elles sont conditionnées encore à l'évolution des mesures sanitaires.